**Communiqué de presse**

**Le Collectif Palestine 79 appelle à un rassemblement**

**samedi 13 janvier 2024 à 10h30, Place des Halles à Niort**

**Halte aux massacres à Gaza et en Cisjordanie !**

**Depuis plus de trois mois, Israël mène une guerre dévastatrice** contre la population de Gaza, l’une des plus destructrices de l’histoire moderne, qui a conduit à une « catastrophe humanitaire sans précédent », selon les rapports palestiniens et internationaux.

Mais il n’y a pas que les bombes qui peuvent tuer à Gaza. En effet, la famine y fait des ravages et risque de favoriser la propagation des maladies infectieuses dans toute la bande de Gaza. Les conséquences mortelles de la faim associée à la maladie entraîneront de nouveaux décès. Pour les enfants, la malnutrition augmente le risque de mourir de maladies diarrhéiques, de pneumonie et de rougeole, d’autant plus qu’ils n’ont pas accès à des services de santé vitaux.  Et même si l’enfant survit, l’émaciation peut avoir des conséquences définitives, car elle retarde la croissance et altère le développement cognitif.

Le 30 décembre, le chef de l’OMS s’est déclaré très préoccupé par la menace croissante des maladies infectieuses dans la bande de Gaza. De fait, l’OMS et ses partenaires travaillent sans relâche pour aider les autorités sanitaires à accroître la surveillance et le contrôle des maladies en fournissant des médicaments et des kits de test, pour détecter et apporter des réponse rapides aux maladies infectieuses et en essayant d'améliorer l'accès à l'eau potable, à la nourriture, à l'hygiène.

Plus de 1 900 000  personnes, dont 1 400 000  vivent dans des abris surpeuplés, ont été déplacées. Ces conditions sont propices à une augmentation continue du nombre de cas de maladies infectieuses. Aujourd’hui, à Gaza, il n’y a en moyenne qu’une douche pour 4 500 personnes et un cabinet de toilette pour 220 personnes.

Les habitants de Gaza, qui ont déjà assez souffert, risquent maintenant de mourir de faim et de maladies, lesquelles pourraient être facilement traitées si le système de santé n’avait pas été détruit. Cela ne peut plus durer. L’aide humanitaire doit être acheminée en quantités beaucoup plus importantes.

**Ce qui se passe à Gaza** **est une dévastation volontaire**, systématique et délibérée, pour extirper les civils de la bande de Gaza, par la mort ou par l’exode, par la famine ou par l’épidémie.

De fait, le gouvernement israélien ne cache plus son véritable objectif de guerre : le 25 décembre 2023, Benyamin Nétanyahou a déclaré à ses supporteurs du Likoud qu’il allait « réduire la population de Gaza à son minimum » et, le 31 décembre, le ministre des finances, Bezalel Smotrich, a dévoilé un objectif chiffré : pas plus de « 100 000 ou 200 000 Arabes à Gaza », ce qui supposerait d’en expulser plus de deux millions.

Pour freiner cette course à l’abîme, la communauté internationale n’a d’autre choix que d’agir avec rapidité et intensité, en vue d’obtenir un cessez-le-feu durable.

D’abord parce que la guerre contre le Hamas est sans issue. Chacun sait que les bombardements aveugles, loin d’entamer la détermination des Palestiniens, fabriquent au contraire les terroristes de demain.

Ensuite parce que le risque d’embrasement est réel, tant en Cisjordanie où plus de 250 000 ports d’arme ont été accordés aux colons israéliens ces dernières semaines (soit plus que ces vingt dernières années), que dans le nord d’Israël où les tensions ne cessent de monter à la frontière libanaise.

**En conséquence, le Collectif Palestine 79 :**

* **Demande un cessez-le-feu total et permanent dans la Bande de Gaza,** l’arrêt définitif des bombardements, des offensives terrestres et des déplacements forcés de populations, ainsi que la levée durable du blocus,
* **Condamne** les crimes de guerre commis par des commandos du Hamas, le 7 octobre contre des civils israéliens et les crimes de guerre qui continuent d’être commis par l’Etat d’Israël contre les habitants de Gaza
* **Demande** la protection de la population palestinienne de Cisjordanie y compris Jérusalem-Est.
* **Exige que la France et l’Union européenne s’engagent** activement et sans ambiguïté pour le cessez-le-feu, y compris en passant par des sanctions contre l’Etat d’Israël.
* **Exige** la libération de tous les otages et de tous les prisonniers politiques palestiniens et du gouvernement français qu’il fasse pression sur Israël pour le respect de tous les droits du peuple palestinien et la reconnaissance de son droit inaliénable à l'autodétermination !
* **Déclare** qu’une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens ne sera possible qu’avec l’arrêt de la colonisation et la fin de l’occupation israélienne, dans le cadre de la reconnaissance des droits fondamentaux du peuple palestinien : autodétermination et création d’un état indépendant et souverain.

Premiers signataires :

Action populaire en marais poitevin, ADIRP 79, AFPS 79, Amnesty International France Niort, Antifa 79, ARDDI, BNM (Bassines Non Merci), CGT 79, CNL 79, CSF 79, EcoAvenir 79, EELV 79, Ensemble ! 79, FSU 79, Génération.s 79, La Cimade, La Graine Solidaire, LDH 79, LFI 79, Libre Pensée 79, NPA 79, PCF 79, POI 79, Solidaires 79, Solidaires Par Nature, UL CGT Melle, …

Contact : afps.niort@gmail.com / 06 20 89 49 20